

<http://www.afpen.fr/Dossier-de-presse-Que-font-ils,106.html>



Dossier de presse : Que font-ils ?

- STOCKS -

Date de mise en ligne : dimanche 23 juillet 2006

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

QUE FONT - ILS ?

Le Psychologue dans l'Education Nationale (psychologue scolaire et conseiller d'orientation-psychologue), rétribué par elle, appartenant institutionnellement à l'instance éducative remplit des missions qui sont au service d'une finalité éducative. Prenant en compte la réalité psychologique de l'enfant ou de l'adolescent dans sa globalité, (psychique, somatique, intellectuelle) il a pour perspective essentielle de ménager les conditions du développement optimal de la personne. Son action concerne non seulement l'enfant ou l'adolescent mais aussi les parents, les enseignants, les éducateurs. Elle s'adresse donc à tous les élèves et non uniquement à ceux qui sont en difficulté. Elle s'inscrit dans le cadre des missions de prévention, d'adaptation et de changement, d'intégration, de contribution à la réussite, d'accompagnement dans l'élaboration des projets scolaires et professionnels, de formation.

Certaines difficultés scolaires trouvent leur origine dans une connaissance insuffisante des processus de développement de la personne dans toutes ses dimensions (affective, sociale, cognitive..). La formation à l'autonomie, l'estime de soi et l'engagement de l'enfant ou de l'adolescent dans un projet de grandir et d'apprendre sont parfois contrariés par des situations scolaires qui s'adaptent mal à ses caractéristiques ou problématiques personnelles. De là peuvent naître décrochage, abandon, troubles psychologiques.

Pour d'autres difficultés, l'Ecole joue le rôle d'une scène où peuvent éclater spectaculairement ou au contraire couvrir de façon latente des troubles parfois graves, symptômes d'un mal être.

Le psychologue de l'Education nationale est celui auquel s'adressent les enseignants en cas de crise mais aussi de simples questionnements par rapport à un élève ou à un groupe. Dans la prévention de l'échec scolaire comme des conduites à risques, y compris suicidaire le psychologue offre sur le terrain l'écoute spécifique du professionnel du psychisme.